



# Schéma directeur des mobilités actives et plan de circulation et de stationnement

D'ANCENIS ST-GEREON

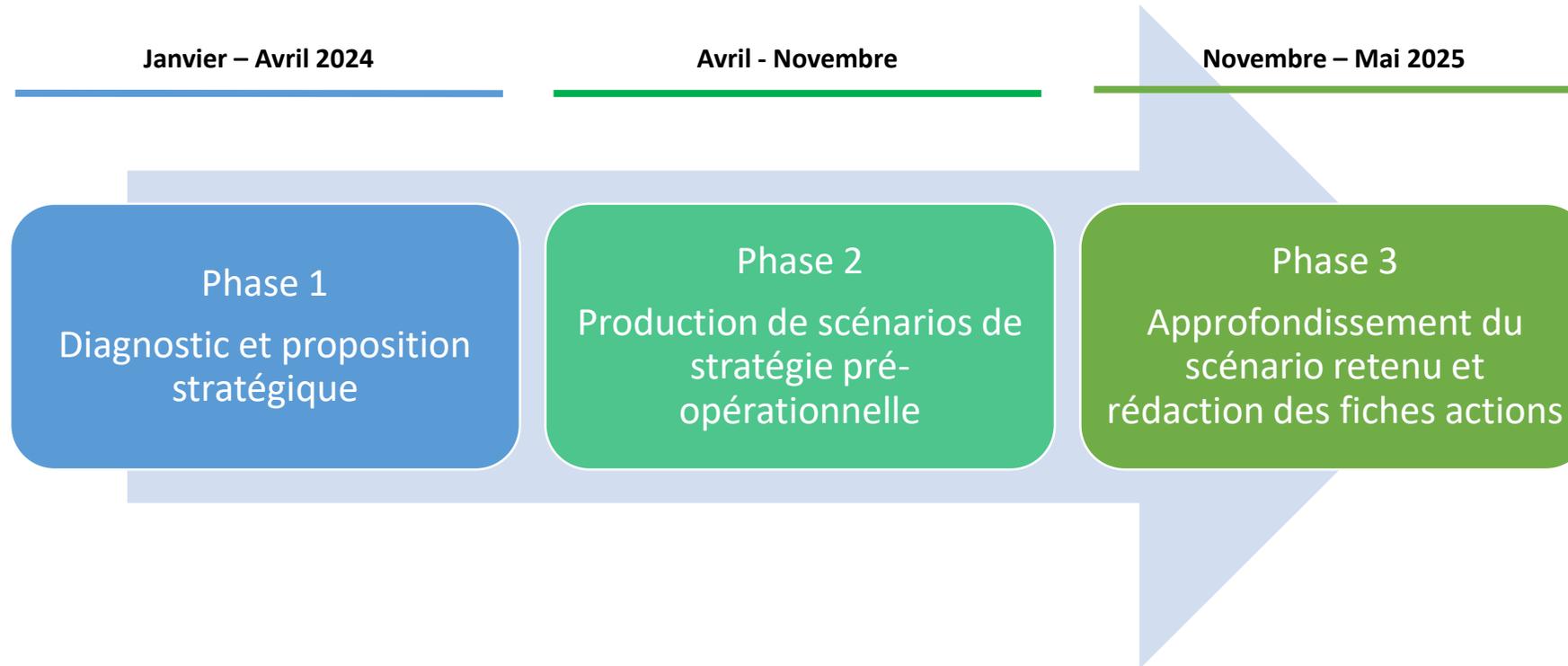
Fiches Actions

Réunion  
publique

**5 mai  
2025**

# La démarche

## Déclinaison opérationnelle de la stratégie retenue en fiches actions



# Construction d'une stratégie

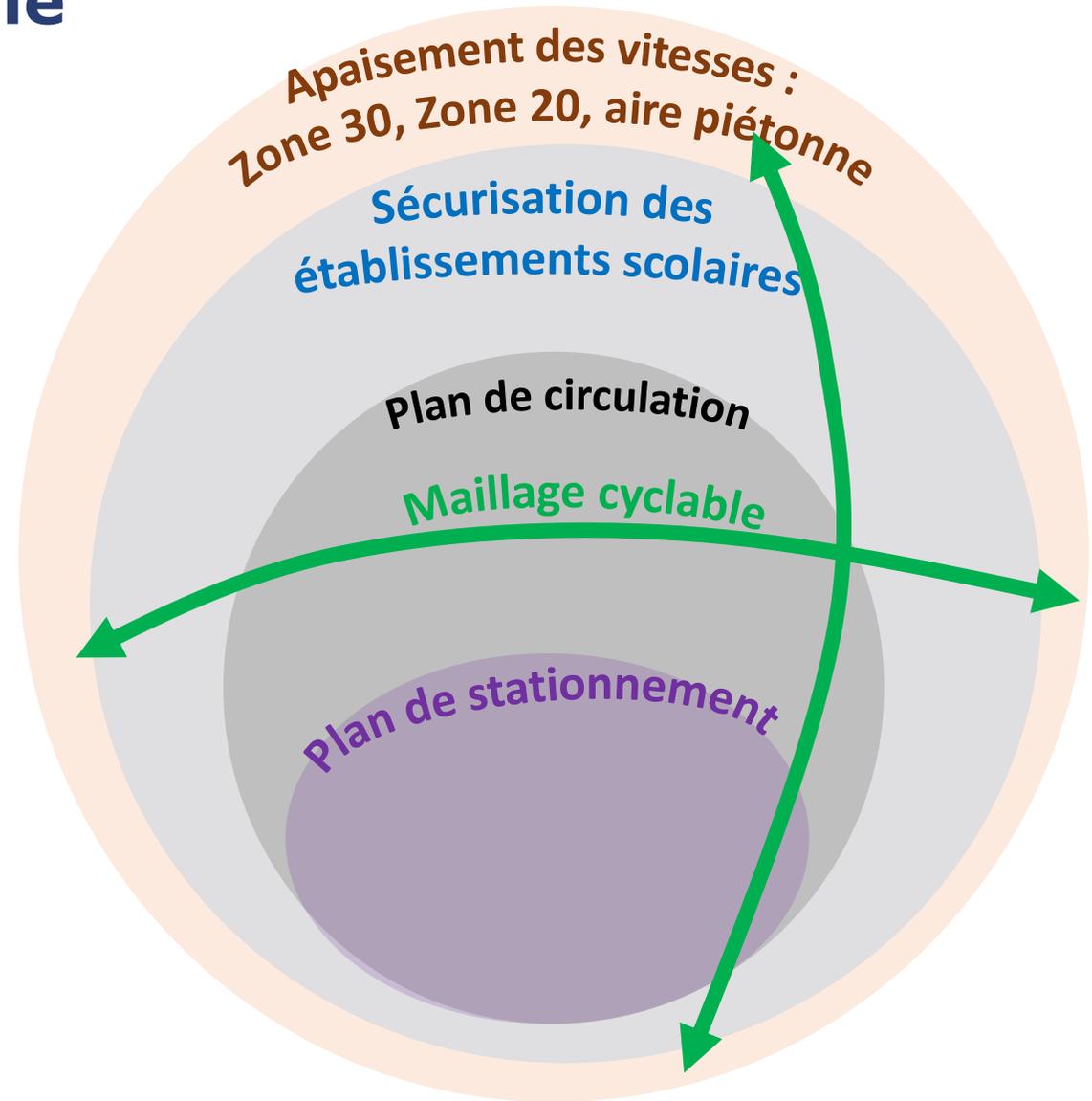


## Objectif :

**Sécuriser et apaiser la circulation en faveur des modes actifs**



## Outils



# Traduction en Fiches Actions

- Maillage cyclable
- Apaisement des vitesses
- Sécurisation aux abords des établissements scolaires
- Plan de stationnement
- Plan de circulation

→ Chaque thématique déclinée en fiches actions pour traduire la stratégie de façon opérationnelle

**Gouvernance, suivi et évaluation**

**Action n°1 : Mettre en place une évaluation du schéma directeur des modes actifs, du plan de circulation et de stationnement**

**Objectifs**

- Évaluer l'efficacité des actions
- Faire remonter les éventuels dysfonctionnements.

**Actions :**

- Maintenir 1 réunion de COPII, annuellement
- Évaluer les effets de la politique publique en matière de mobilités actives annuellement, sur la base des indicateurs :
  - Quantitatifs
    - Linéaire cyclable aménagé
    - Nombre de stationnement vélos créés
    - Taux d'infraction de la zone 30 en plusieurs points stratégiques
    - Taux d'infraction de la zone bleue
  - Qualitatifs
    - Note du baromètre cyclable
    - Préfiguration cyclistes et piétonnes en 2 points stratégiques (Tournebride et place des Halles)

Temporalité : Phase I et II

Coûts : Fonctionnement interne à la collectivité



**Stationnement**

Réduire le stationnement non dédié au commerce de proximité (> 2h)  
Permettre une rotation plus élevée

**Actions**

- Réserver une partie du parking aérien en zone bleue (environ 20 places) :
- En installant la signalétique adéquate en indiquant la durée de stationnement autorisée : panneaux 0623 et M6C1 et marquage au sol
- Réserver les 20 places municipales du niveau 1 aux commerçants le samedi matin
- Installer la signalétique adéquate



**Maillage cyclable**

**Action n°2.1 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable – Réseau structurant**

**Description de la mesure**

Il s'agit de reconstruire le réseau structurant sur la base de 5 axes identifiés. Le réseau structurant a pour ambition d'accueillir les gros trafics vélos

**Axes du réseau structurant :**

- Axe Nord/Sud : rue de l'Abbatiale - Chateaubriand - Clémenceau - rue du Pont (~2,5 km)
- Axe Est/Ouest : Bd de l'Atlantique - Stockmann - Pasteur (~2,5 km)
- Axe Ouest - Sud : Du des Allemands - bd Joubert (~2,5 km)
- Quai de la Marine (~0,9 km)
- Axe Nord-Ouest - centre : Rue de la Galanerie (~2,5 km)

**Pour chaque itinéraire :**

- Engager des études de définition du tracé et du niveau d'aménagement et d'équipement à prévoir (étude faisabilité)
- Mettre en place un planning de réalisation des travaux
- Acquiescer le foncier nécessaire

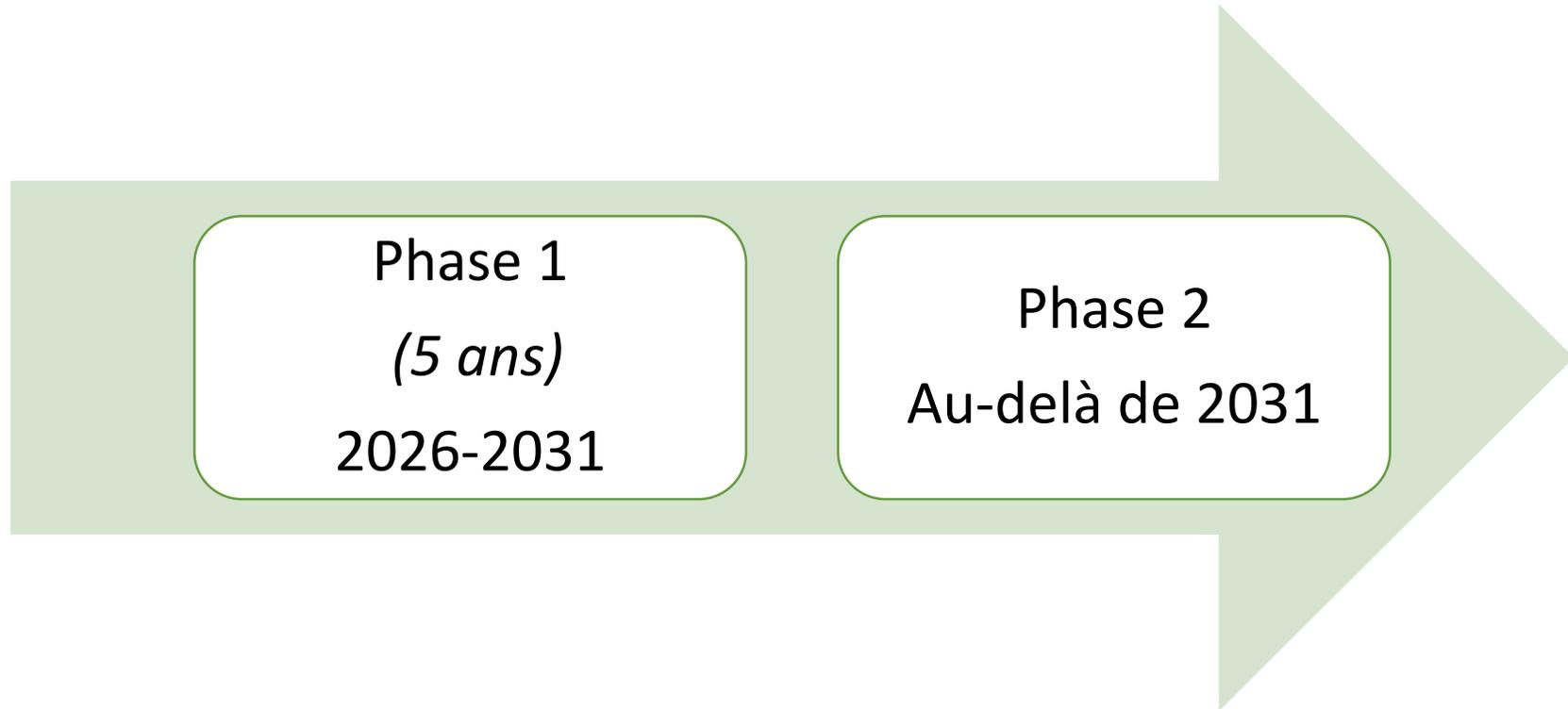
Arbres : Avenue St-Gérard, COMPA, Département, association vélos

Temporalité : Selon les axes

Coûts : ~ 4 000 000 €



# Phasage des actions



## Action n°1 : Mettre en place une évaluation du schéma directeur des modes actifs, du plan de circulation et de stationnement



### Objectifs

Evaluer l'efficacité des actions

Faire remonter les éventuels dysfonctionnements.

### Action :

- Evaluer les effets de la politique publique en matière de mobilités actives **annuellement**, sur la base des indicateurs :
  - Quantitatifs
    - Linéaire cyclable aménagé
    - Nombre de stationnement vélos créés
    - Taux d'infraction en plusieurs points stratégiques
  - Qualitatifs
    - Note du baromètre cyclable
    - Fréquentation cyclistes et piétonnes en 2 points stratégiques (Tournebride et place des Halles)



## Sensibilisation, communication sur la pratique du vélo

### Action n°2 : Promouvoir et sensibiliser à l'usage de la marche et du vélo



#### Objectif

Inciter les habitants à utiliser les modes alternatifs à la voiture autosoliste : vélo, marche et covoiturage

#### Actions

- Promouvoir** le forfait mobilité durable
- Communiquer** dans la presse et bulletin municipal sur les actions mises en place
- Soutenir** les initiatives associatives pro-vélo
- Acquérir et installer un **compteur fixe** pour rendre visible la part des déplacements vélos
- Travailler sur la **signalétique et le jalonnement** (itinéraires piétons notamment)
- Ajouter une **dimension mobilité dans les événements** qui ont lieu dans la ville par l'installation d'appuis-vélos mobiles
- Inciter les habitants à répondre au **baromètre cyclable (FUB)**
- Soutenir et partager les initiatives en lien avec le covoiturage engagées par la COMPA (relais communication).



→ Enquête en ligne jusqu'au 2 juin 2025



# Traduction en Fiches Actions

**Maillage cyclable**

**Apaisement des vitesses**

**Sécurisation aux abords des  
établissements scolaires**

**Plan de stationnement**

**Plan de circulation**

## Action n°3 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon



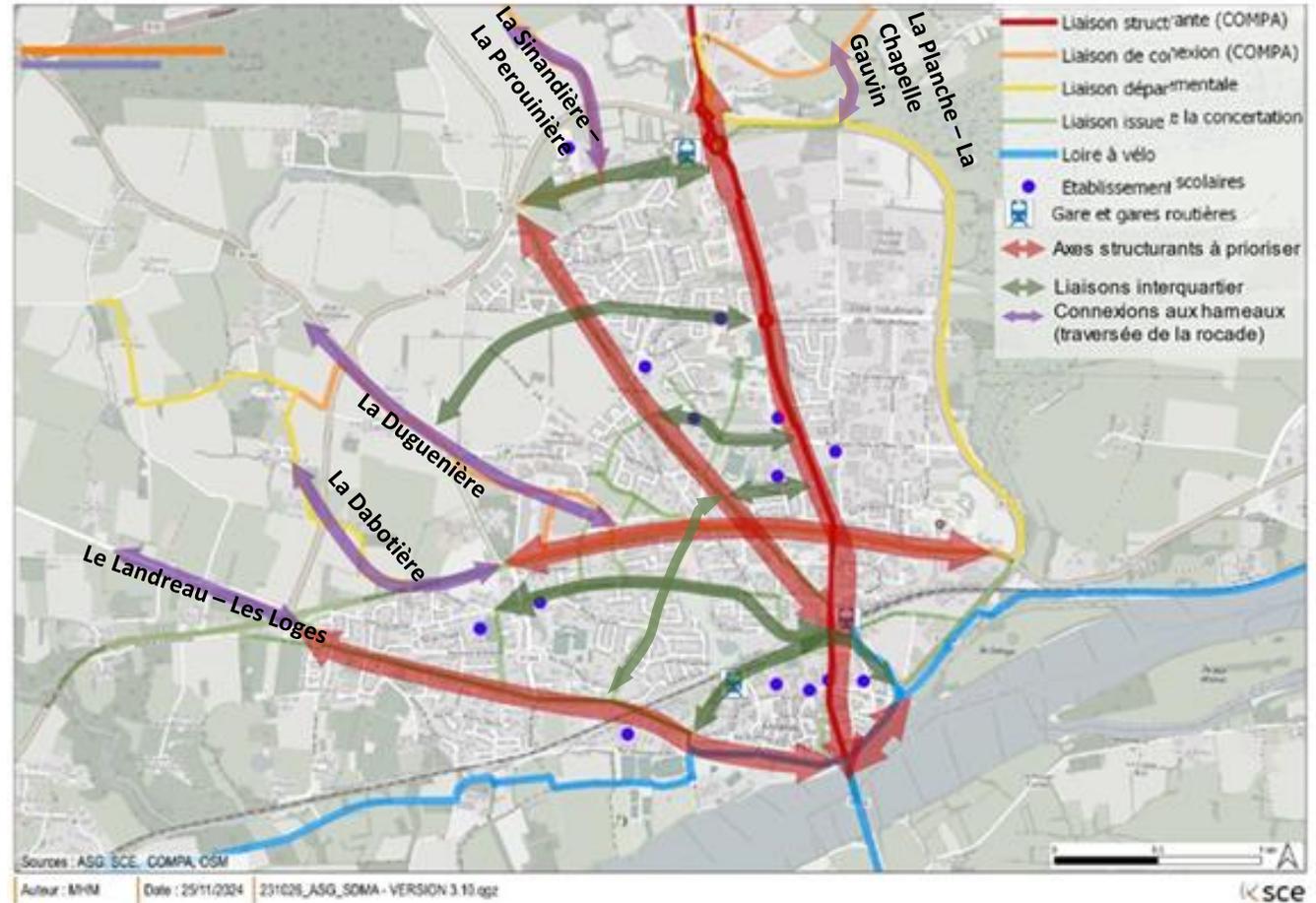
### Objectifs

- Proposer une continuité d'itinéraires cyclables
- Sécuriser les déplacements

30 km à aménager

→ Itinéraires à prioriser

<u>Ambitions d'aménagements à inscrire</u>	
<b>Axes structurants</b>	Séparation cycles / trafic routier Zone de rencontre en hypercentre
<b>Liaisons interquartier</b>	Sur voirie : bandes cyclables, CVCB, Z30, ZR En site propre : voie verte
<b>Connexions bourg / extra-rocade</b>	Au cas par cas / contexte routier et voiries existantes





**La méthode de priorisations des actions :**

Affectation d'une **note** à chaque itinéraire



Estimation du **coût** des aménagements



**Priorisation** des aménagements par phase

**Une notation sur 7 points avec 4 critères**

Potentiel d'usage : 0 à 3



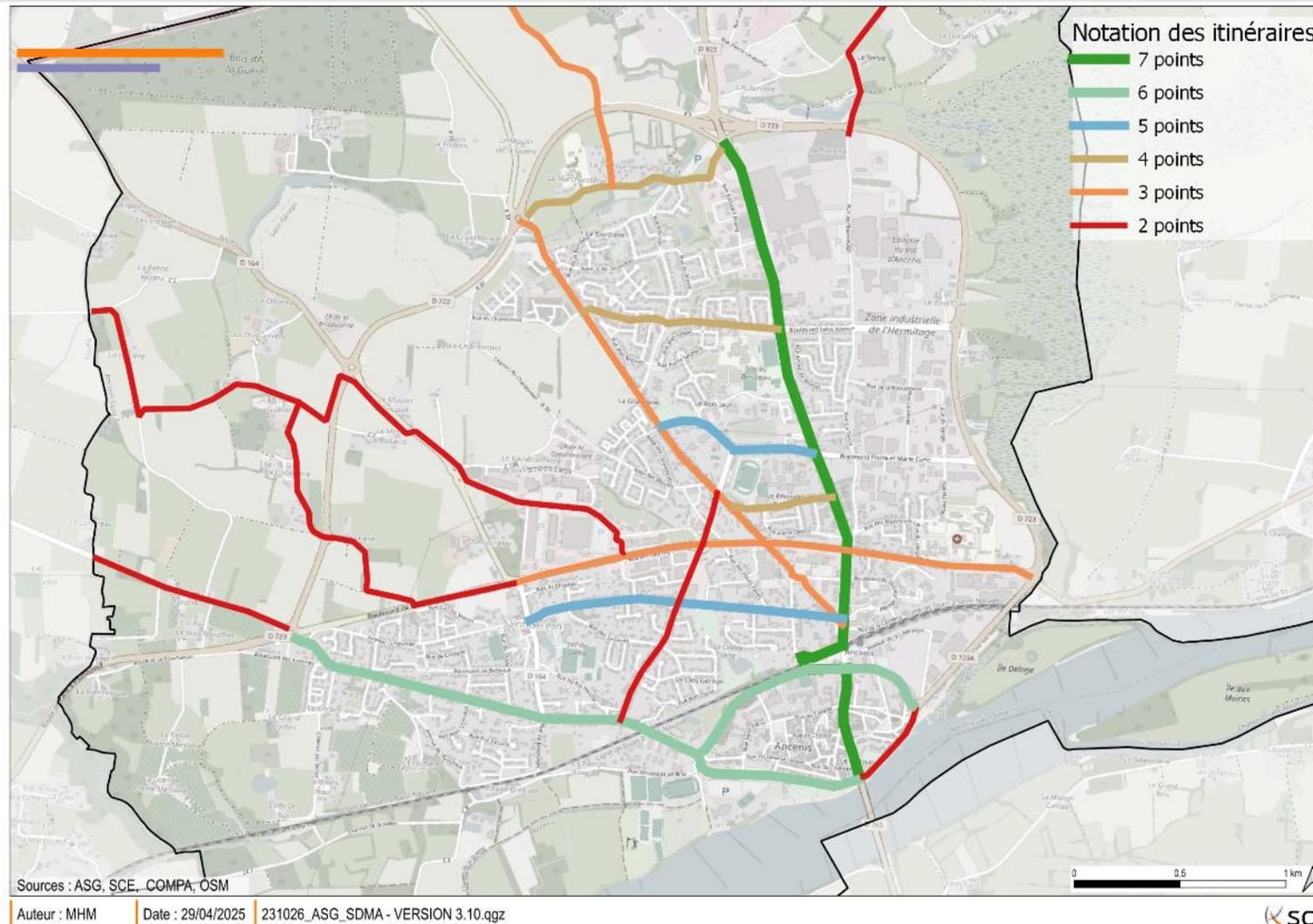
Accès à un établissement scolaire 0 à 2



Accès grand site d'activités ou emplois : 0 ou 1

Accès gare / Aire de covoiturage : 0 ou 1

## Action n°3 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon



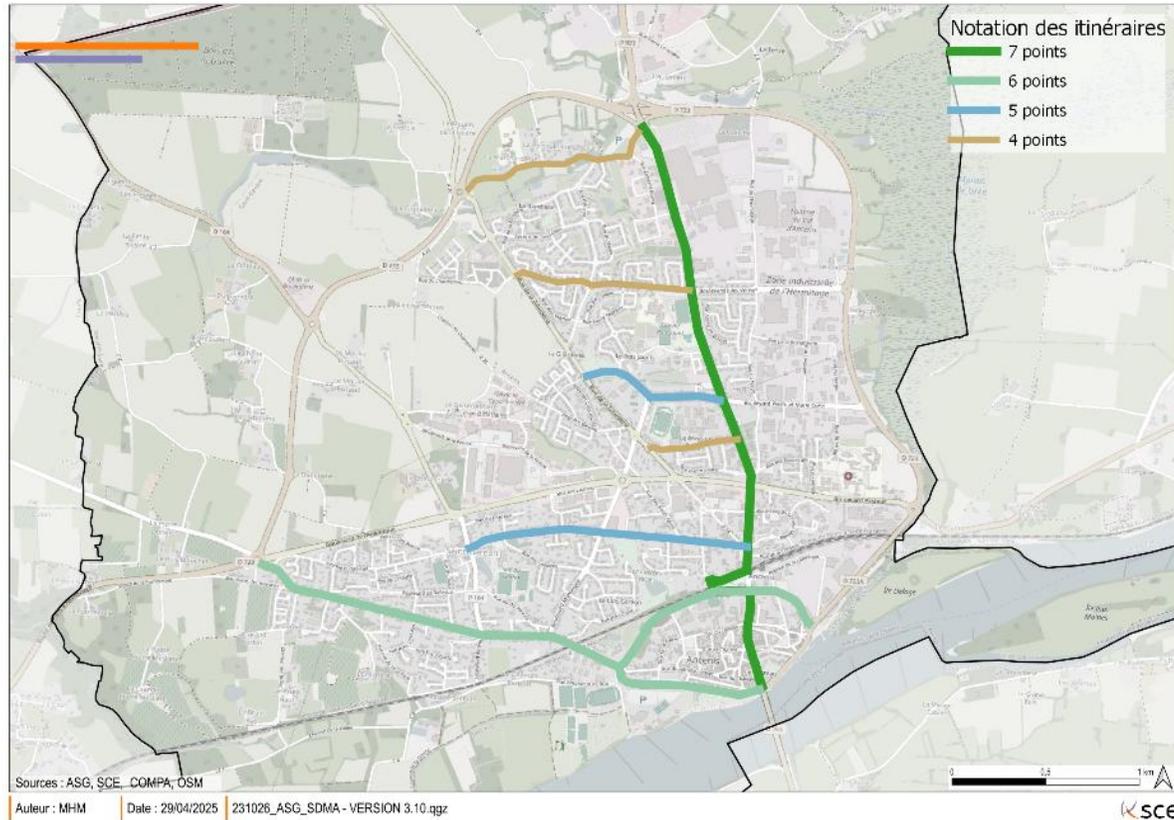
**Phase 1**

**Notes 7, 6, 5 et 4**

**Phase 2**

**Notes 3, 2 et 1**

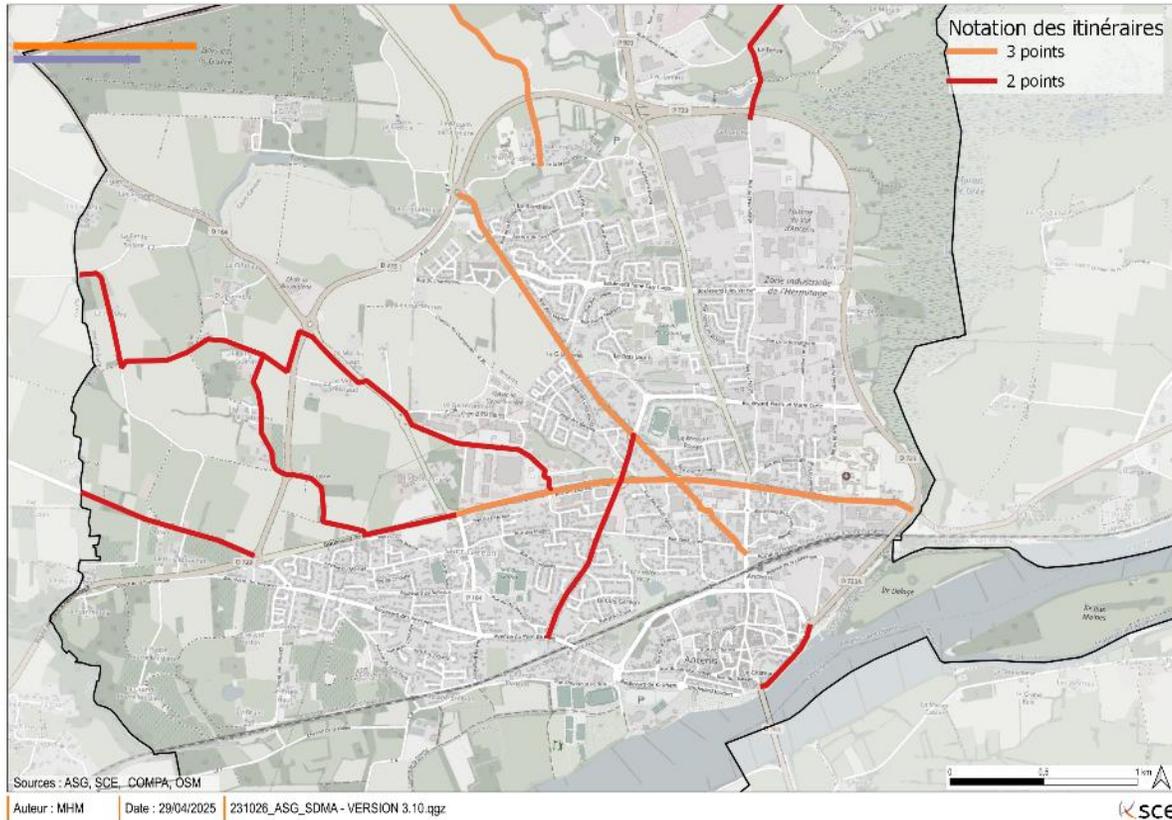
## Action n°3 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon



### Phase 1

- Axe Nord/Sud : rue de l'Aubinière – rue F-R de Chateaubriand – rue Clémenceau – rue du Pont
- Axe Ouest/Sud : Bd des Airennnes – bd Joubert
- Axe Bd Joseph Vincent – Léon Séché
- Rue des Maîtres – rue Urien – Gare
- Bd Madame de Sévigné
- Rue du Pressoir Rouge
- Boulevard Guy Cadou
- La Marchanderie

## Action n°3 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable d'Ancenis-Saint-Géréon



### Phase 2

- Axe Nord/Ouest : Rue de la Gilarderie – Baron Geoffroy – Général Hagron
- Axe Est/Ouest : Bd de l'Atlantique – Bruckenau – Pasteur
- La Sinandière – La Perrouinière
- Quai de la Marine
- Les Loges – Le Landreau (vers Couffé)
- Bd Montaigne – Pressoir Rouge
- Bvd de l'Atlantique – La Dabotière
- Bd de l'Atlantique - La Dugueniere
- Chapelle Gauvin – La Planche

# Traduction en Fiches Actions

**Maillage cyclable**

**Apaisement des vitesses**

**Sécurisation aux abords des  
établissements scolaires**

**Plan de stationnement**

**Plan de circulation**

## Action n°4.1 : Mettre en œuvre progressivement la zone 30 à l'échelle communale



### Objectifs

- Gagner en cohérence et lisibilité
- Aller vers un apaisement des vitesses

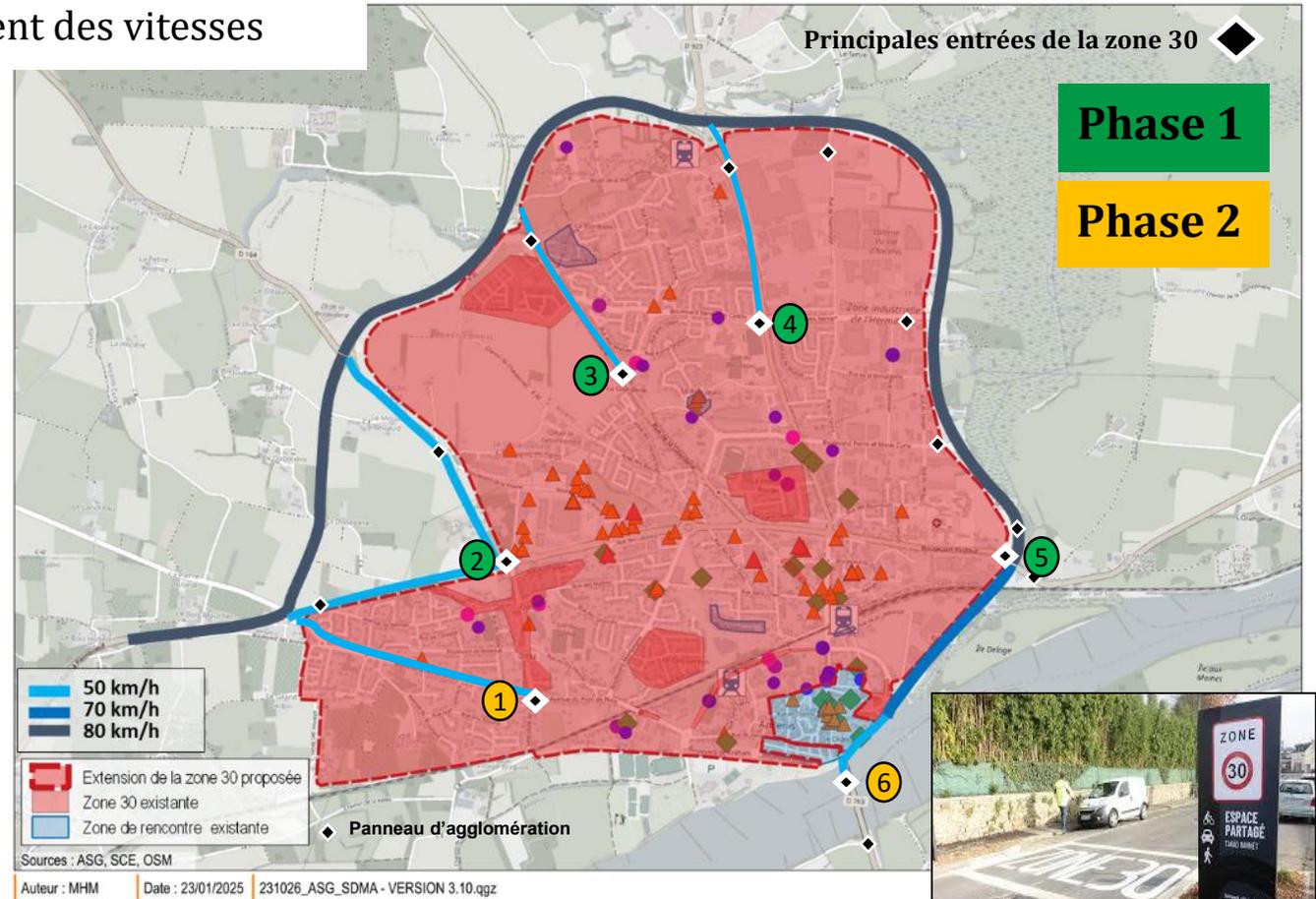
### Actions

- Sensibiliser et communiquer
- Matérialiser la zone 30 par de la signalétique
- Aménager les entrées d'agglomération
- Aménager ponctuellement les rues à l'intérieur de la zone 30 (écluse, chicane, priorité à droite, etc.)

Phase 1

Phase 2

Objectif  
**ZONE 30**



## Action n°4.2 : Améliorer le fonctionnement des zones de rencontre

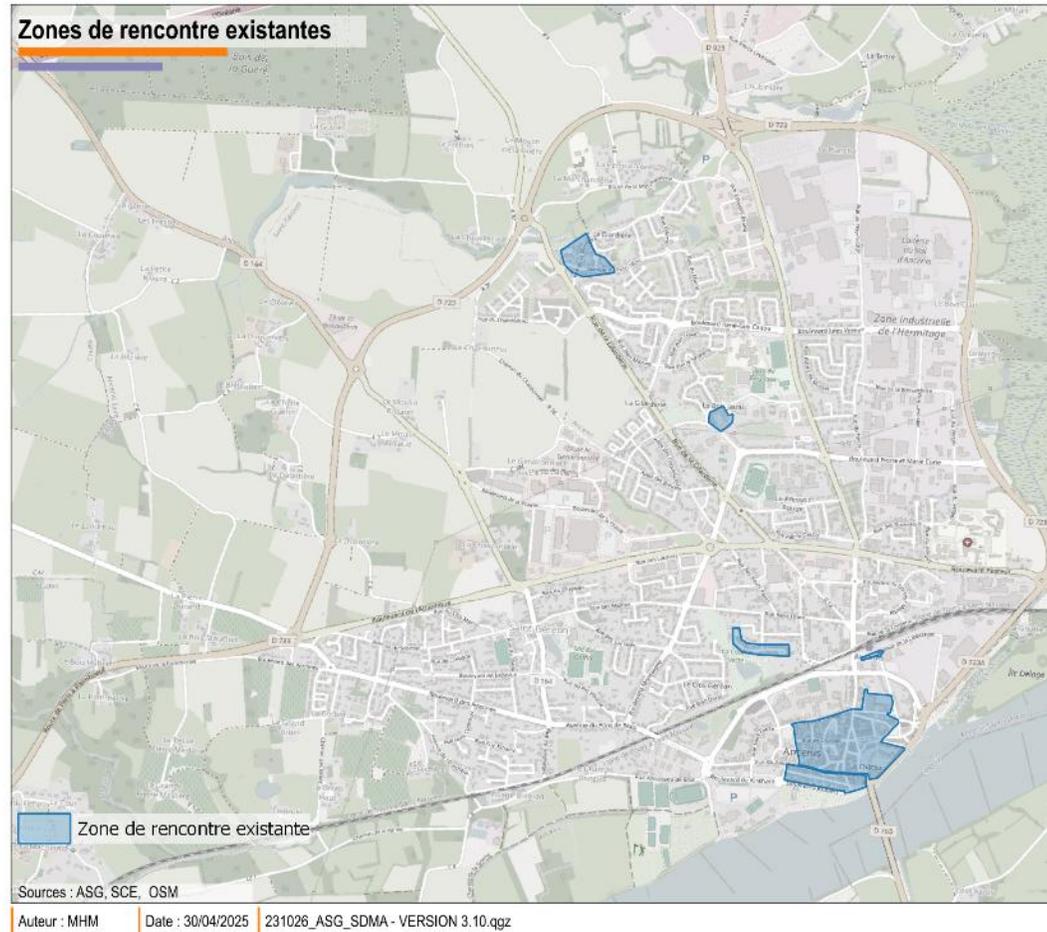


### Objectifs

Sécuriser les déplacements piétons et vélos dans des zones ciblées

### Actions

- ❑ Sensibiliser et communiquer
- ❑ Matérialiser les zones par de la signalétique horizontale et verticale
- ❑ Aménager les entrées de zone 20



Ex : rue Clémenceau



Ex : rue des Tonnelliers

## Action n°5 : Expérimenter des piétonnalisations événementielles



### Objectifs

Améliorer le cadre de vie  
Animer l'espace public

### Actions

- ❑ Expérimenter la piétonnisation pendant **quelques périodes à déterminer** (rues à déterminer au coup par coup)
- ❑ Accompagner l'expérimentation par des **animations** : concerts, stands, etc.
- ❑ **Communiquer** auprès de la population : presse, bulletin municipal, site internet, etc.
- ❑ Acheter le **mobilier nécessaire** (barrières amovibles ou des bacs avec de la végétation)



Source : Expérimentation  
Grand Nancy



# Traduction en Fiches Actions

**Maillage cyclable**

**Apaisement des vitesses**

**Sécurisation aux abords des  
établissements scolaires**

**Plan de stationnement**

**Plan de circulation**

## Action n°6 : Sécuriser les abords des établissements scolaires - Boîte à outils



### Objectifs

Aménager les bords des établissements scolaires pour sécuriser et réduire les vitesses

### Outils à déployer au cas par cas



Marquage d'ambiance



Rue scolaire



Totem  
Requalification urbaine



Zone de rencontre

## Action n°6 : Sécuriser les abords des établissements scolaires - Boîte à outils



### Objectifs

Aménager les bords des établissements scolaires pour sécuriser et réduire les vitesses

### Critères de priorisation :

- Nombre d'élèves
- Desserte en cars scolaires
- Contexte local

### Phasage :

#### Phase 1

**Lycée Joubert Maillard** -> rue du Pressoir Rouge  
**Collège Cadou** -> Bd Guy Cadou  
**Ecole St Louis de Gonzague** -> Rue Barème  
**Collège St Joseph et école Camus** -> bd Vincent

#### Phase 2

**Ecole Sévigné** -> bd Ronsard et Sévigné  
**Ecole A. Bernard** -> Avenue du Mortier  
**Lycée JB Eriau** -> Avenue de la Davray et allée Vicomte de Rohan  
**Lycée Briacé** -> route de la Marchanderie  
**Ecole du Gotha** -> Rue des Maîtres  
**Ecole St Anne** -> Rue Pierre Seghers et bd Ottman

# Traduction en Fiches Actions

**Maillage cyclable**

**Apaisement des vitesses**

**Sécurisation aux abords des  
établissements scolaires**

**Plan de stationnement**

**Plan de circulation**

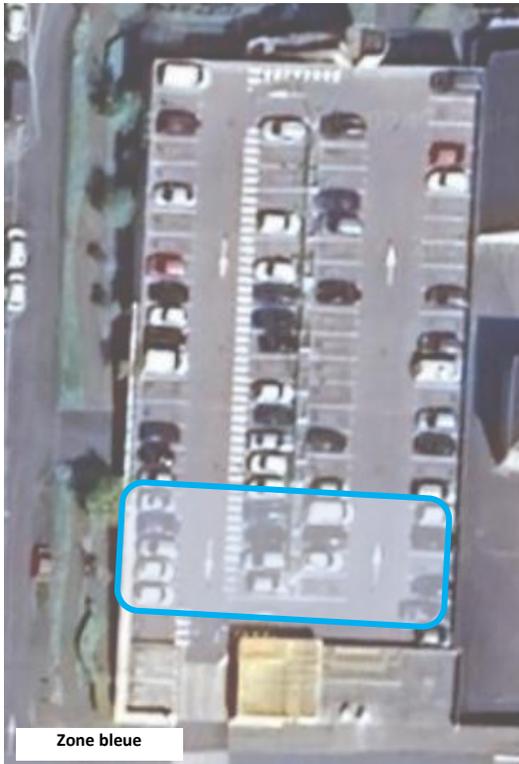
## Actions n°7 & 8 : Réorganiser le stationnement du parking Barème - Zone bleue et de la gare - 30 min



### Objectifs

- Permettre une rotation plus élevée
- Faciliter la dépose/reprise des usagers de la gare
- Renforcer la sécurité des piétons aux heures de pointe

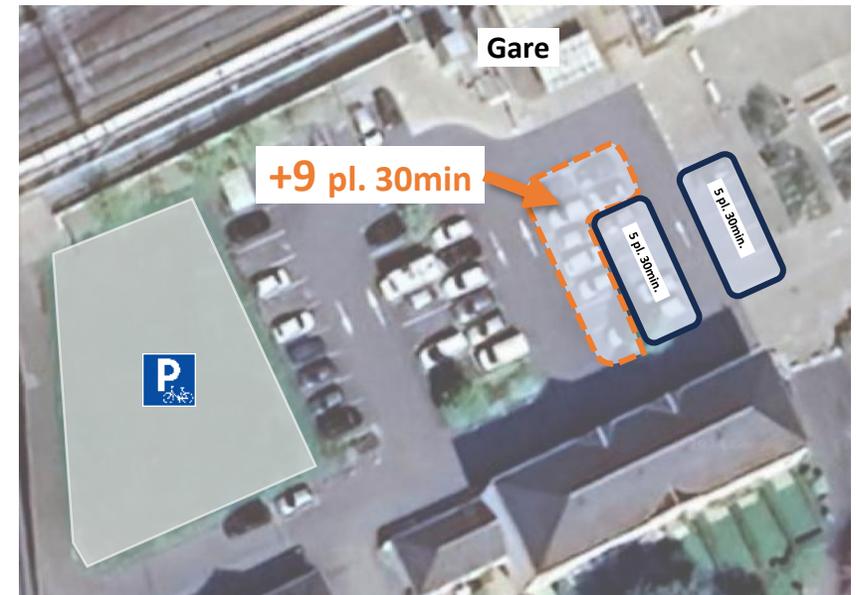
### Parking Barème



### Actions

- ❑ Réserver une partie du parking aérien en zone bleue (environ 20 places)
- ❑ Réserver les 20 places municipales du niveau -1 aux commerçants le samedi matin

### Gare



### Actions

- ❑ Réserver 9 places supplémentaires « 30 min »

## Action n°9 : Lutter contre le stationnement anarchique



### Objectifs

Rendre les trottoirs aux piétons et aux personnes à mobilité réduite

Empêcher le stationnement anarchique au travers d'actions d'aménagement, de communication, de prévention ciblée et de verbalisation

### Sur l'ensemble de la ville d'Ancenis-Saint-Géréon

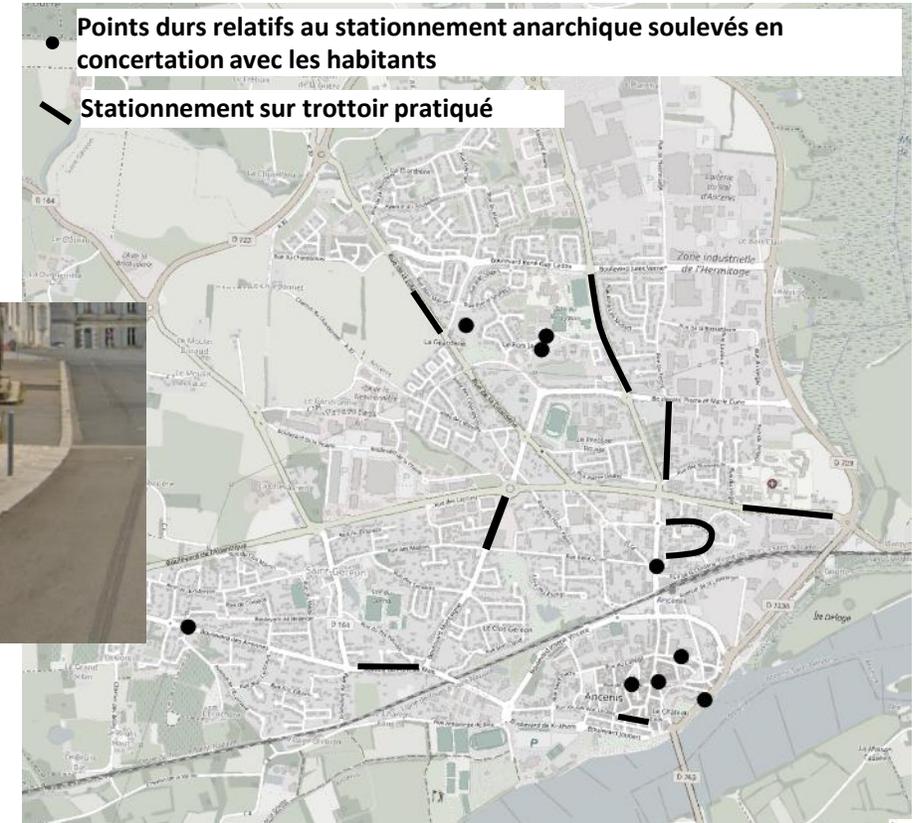
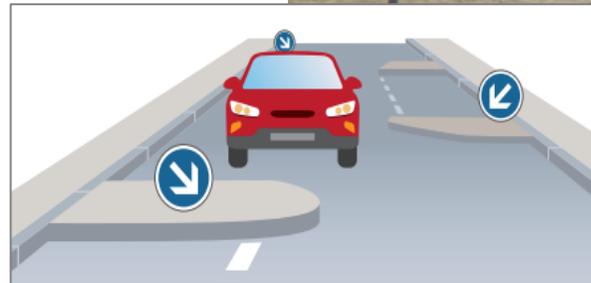
❑ Proscrire le stationnement à cheval sur le trottoir

#### 1 / Actions de communication

#### 2/ Actions d'aménagement

- Aménagement en chicane
- Installation de mobilier urbain type potelet

#### 3 / Actions de verbalisation



## Action n°9 : Lutter contre le stationnement anarchique



### Lieux à traiter prioritairement (liste non exhaustive)



## Action n°10 : Renforcer l'offre de stationnement dédié aux cycles



### Objectifs

Encourager la pratique du vélo en installant du stationnement adapté

### Actions

- Equiper en priorité les lieux qui manquent de stationnement en définissant précisément la liste des lieux à équiper (pôles commerciaux, établissements scolaires, bâtiments publics, places principales, etc)
- Remplacer les pincés-roues par des appuis vélos ou consignes sécurisées
- Développer les appuis vélos (notamment pour les événements locaux)



Arceau vélo simple :  
160 € HT



Abri ouvert avec arceaux 10 places :  
5 500 € HT



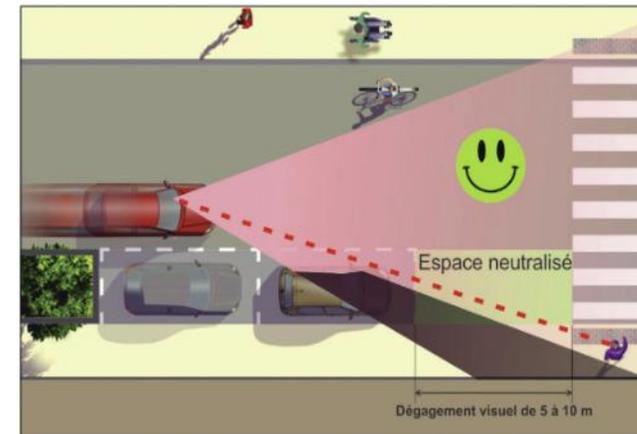
Consigne individuelle 1 place :  
4 500 € HT



Consigne collective 20 places :  
35 000 € HT

#### Rappel réglementaire : le code de la voirie routière

- **Aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée cinq mètres en amont des passages piétons.**
- Cette réglementation est obligatoire pour les passages piétons réglementaires et recommandée pour les traversées suggérées.
- La mise en conformité est systématique au fil de l'eau lors de travaux et à programmer pour l'ensemble des passages piétons d'ici le 31/12/2026.



Source : Cerema

## Action n°11 : Sécuriser les passages piétons



### Objectifs

Sécuriser les traversées piétonnes

### Actions

- Mettre aux normes et sécuriser les passages piétons des itinéraires stratégiques de niveau structurant en phase 1
- Mettre aux normes et sécuriser les passages piétons des itinéraires stratégiques de niveau interquartier et connexion en phase 2

### Exemples :



Rue René Urien



Rue du Général Hagron – PP à reprendre – non perpendiculaire, absence de bande podotactile

# Traduction en Fiches Actions

**Maillage cyclable**

**Apaisement des vitesses**

**Sécurisation aux abords des  
établissements scolaires**

**Plan de stationnement**

**Plan de circulation**

## Action n°12 : Tester puis aménager

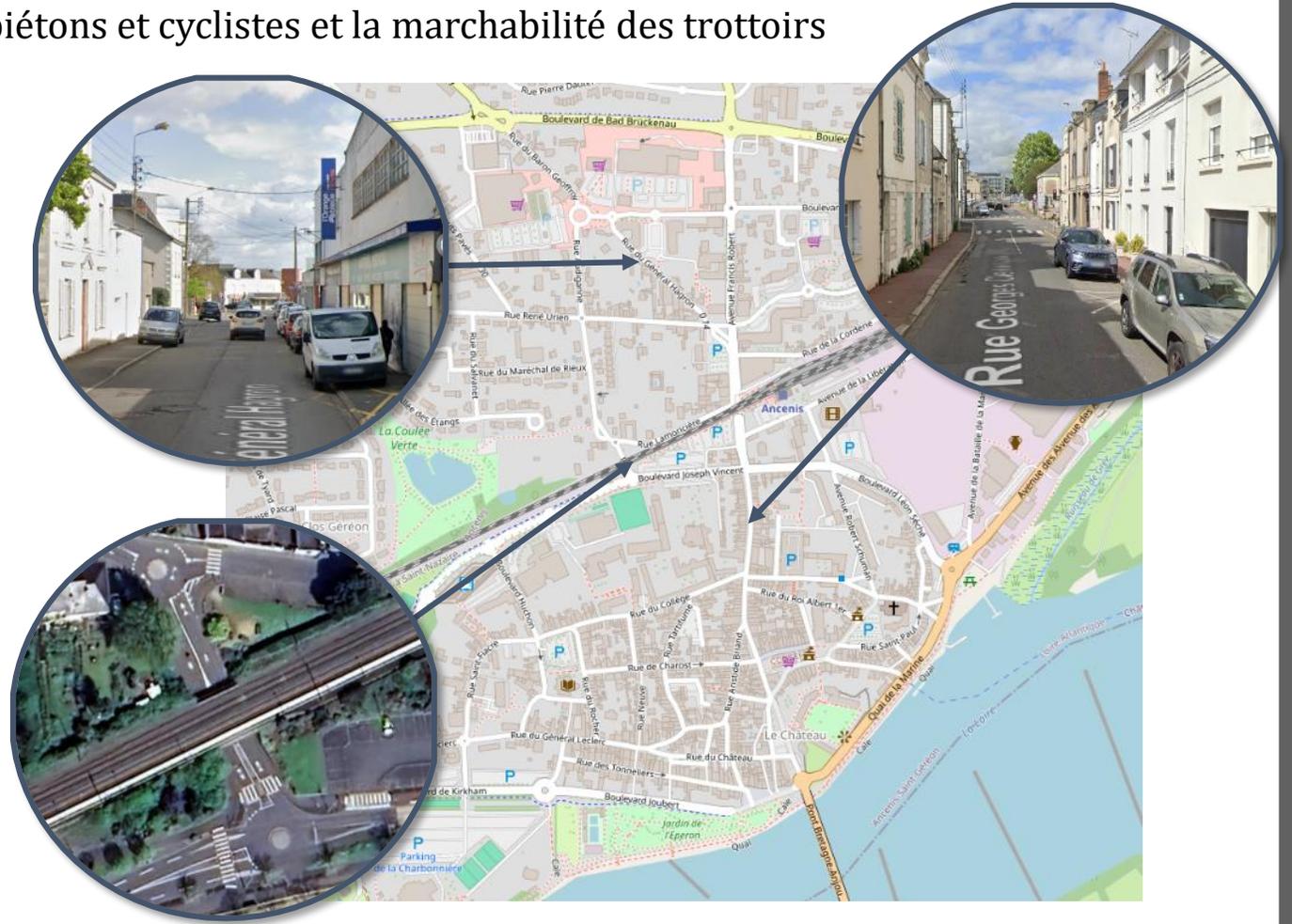


### Objectif

Assurer la sécurité des piétons et cyclistes et la marchabilité des trottoirs

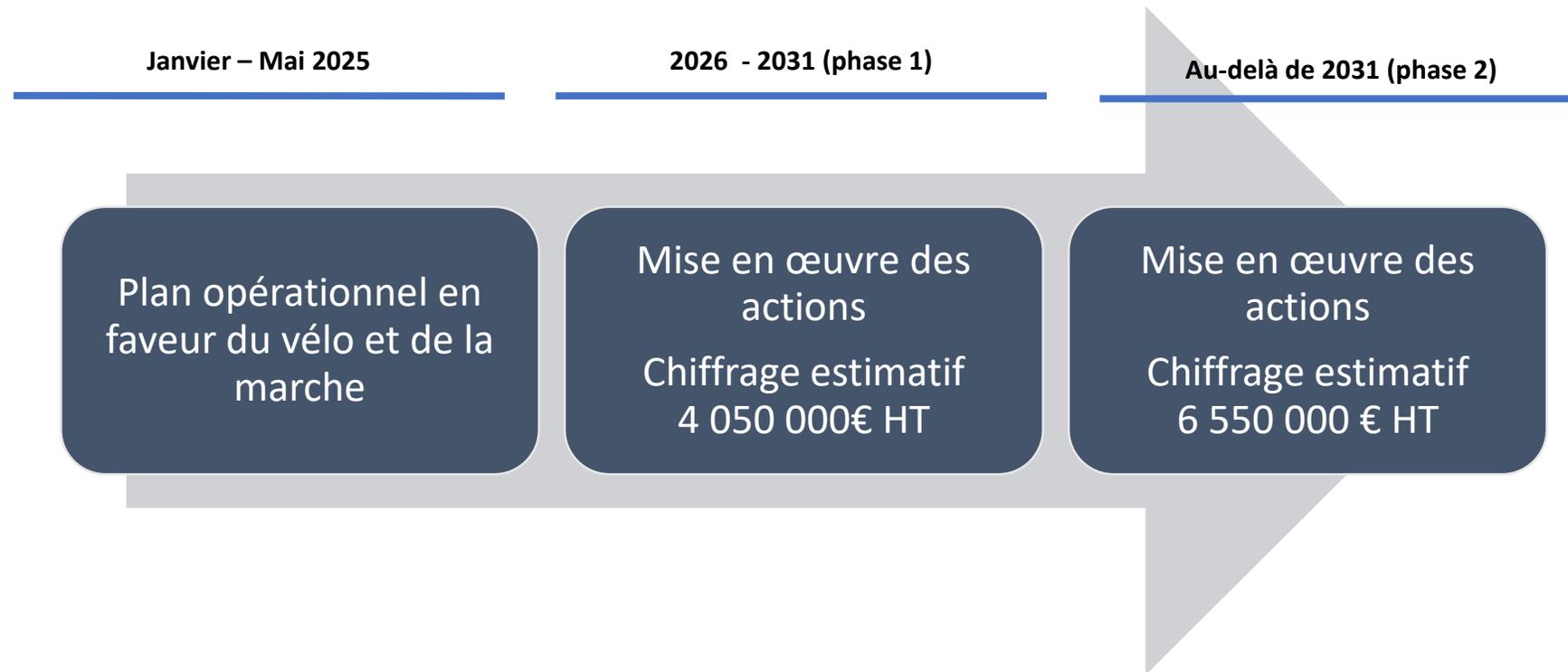
### Actions

- ❑ **Tester** pendant 6 mois un aménagement sur les axes stratégiques du schéma cyclable
- ❑ 3 rues identifiées :
  - Rue du Général Hagron
  - Rue Clémenceau
  - Rue Lamoricière
- ❑ Les aménagements à tester restent à déterminer et feront l'objet d'une concertation en amont et d'une évaluation.



# En conclusion

## Un programme ambitieux en faveur des mobilités actives





ANCENIS  
- SAINT -  
GÉRÉON

# Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI): estimation

## Investissements (€ HT)

Phase 1 : 2026-2031

Phase 2 : au-delà de 2031

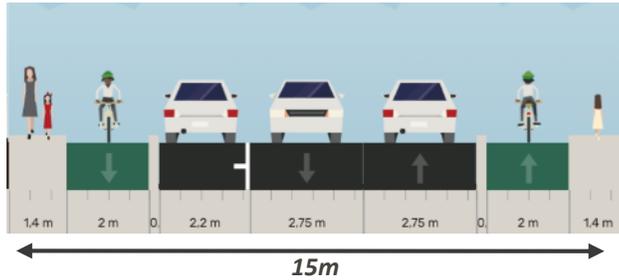
	Phase 1 : 2026-2031	Phase 2 : au-delà de 2031
Maillage cyclable	2 545 000 €	5 680 000 €
Apaisement des vitesses	97 000 €	182 500 €
Sécurisation aux abords des établissements scolaires	745 000 €	500 000 €
Plan de stationnement	208 000 €	186 000 €
Plan de circulation	426 000 €	-
Gouvernance, suivi et évaluation	10 000 €	10 000 €
Sensibilisation, communication sur la pratique du vélo	37 000 €	32 000 €
	4 031 000 €	6 590 500 €

Chiffrages hors points durs et moyens humains de suivi de projet

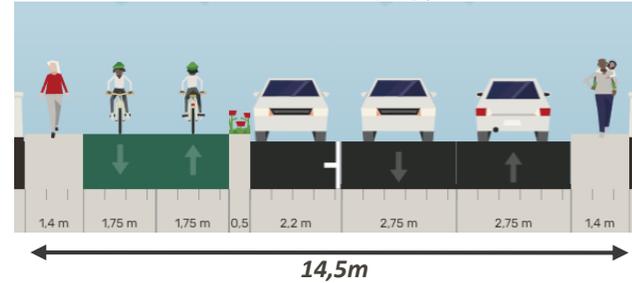
## Action n°3 : Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable – les estimations

### Axes structurants

Pistes unidirectionnelles - 360€ (HT) /ml

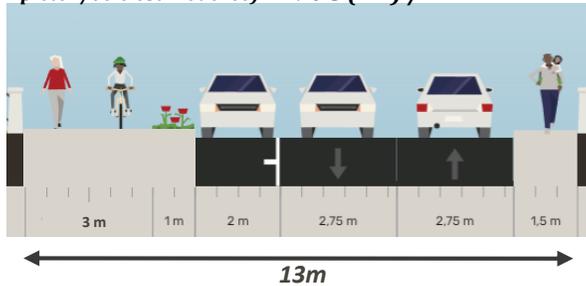


Piste bidirectionnelle - 360€ (HT) /ml

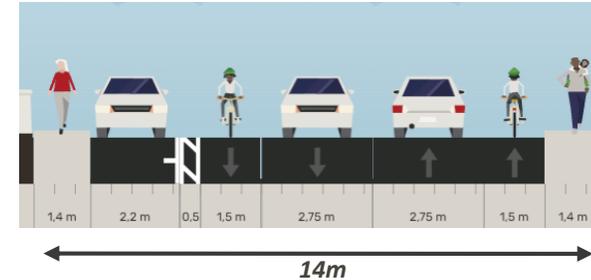


### Liaisons interquartiers

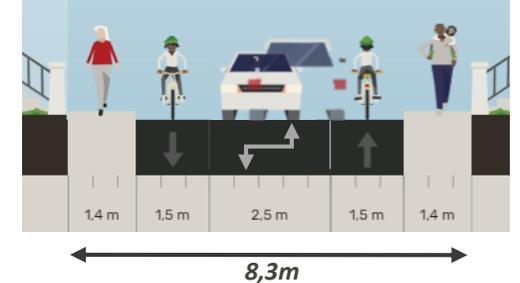
Voie verte (à privilégier dans les cas où la mixité piéton/vélo est modérée) - 190€ (HT) /ml



Bandes cyclables - 40€ (HT) /ml



Chaucidou - 40€ (HT) /ml



### Connexions bourg / extra-rocade

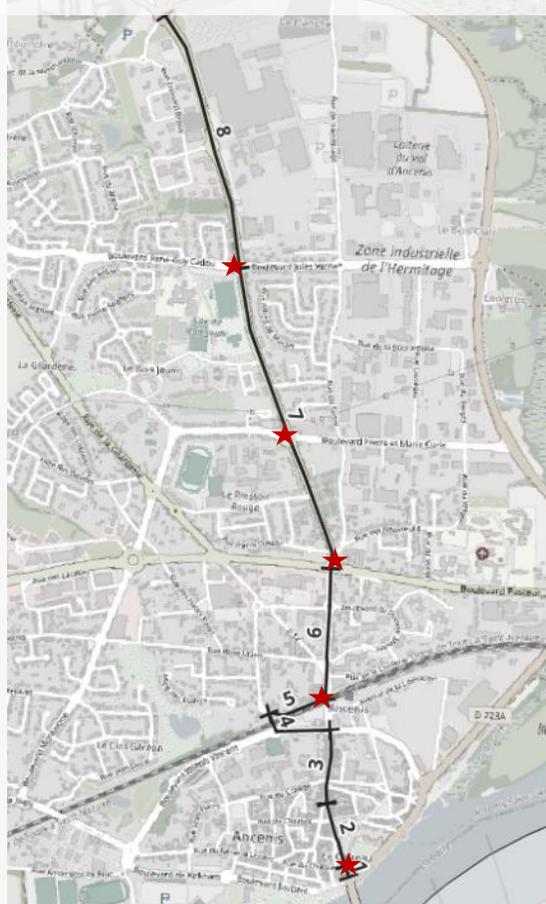
→ Au cas par cas

Chiffrages hors points durs et moyens humains de suivi de projet

Les coûts d'aménagements cyclables ne prennent pas en compte les acquisitions foncières ni les potentielles études environnementales. L'estimation financière prend en compte un aléa de 20% (marge d'erreur, études amonts)

## Phase 1 : 7 points

### Axe Nord/Sud : rue de l'Aubinière – rue F-R de Chateaubriand – rue Clémenceau – rue du Pont

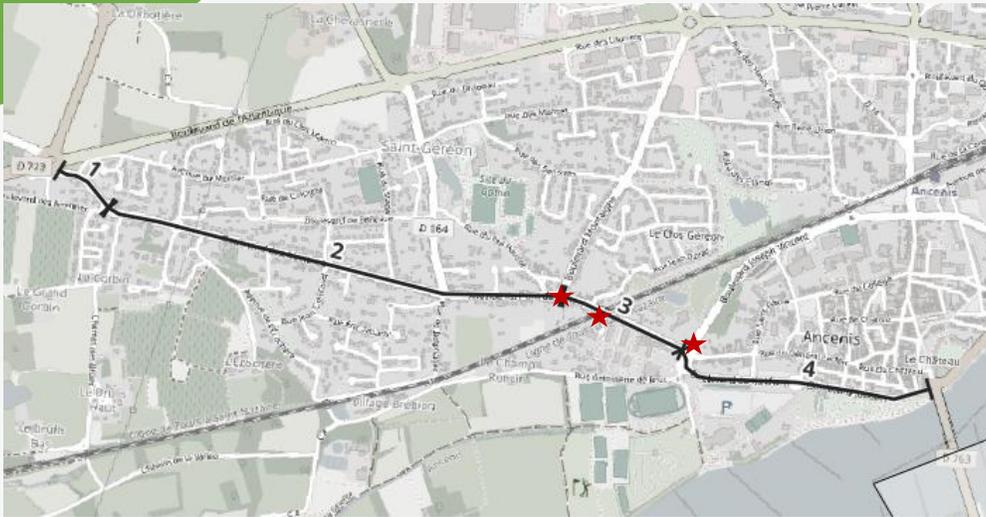


Am. types	
1	Bande cyclable
2	Marquage
3	Bande cyclable
4	Piste
5	Marquage
6	Piste
7	Piste
8	Piste
★	Intersections/points durs

Potentiel d'usage	○ — ○ — ●
Scolaire	○ — ●
Activités ou Emplois	●
Gare ou covoiturage	●

1 210 000 €

### Axe Ouest/Sud : Bd des Airennnes – bd Joubert



- Potentiel d'usage
- Scolaire
  - Activités ou Emplois
  - Gare ou covoiturage

 540 000,00 €

Aménagements pressentis	
1	Bande cyclable
2	Bande ou piste cyclable au lieu de la voie verte existante
3	Bande cyclable
4	Piste
★	Points durs

### Axe Bd Joseph Vincent – Léon Séché

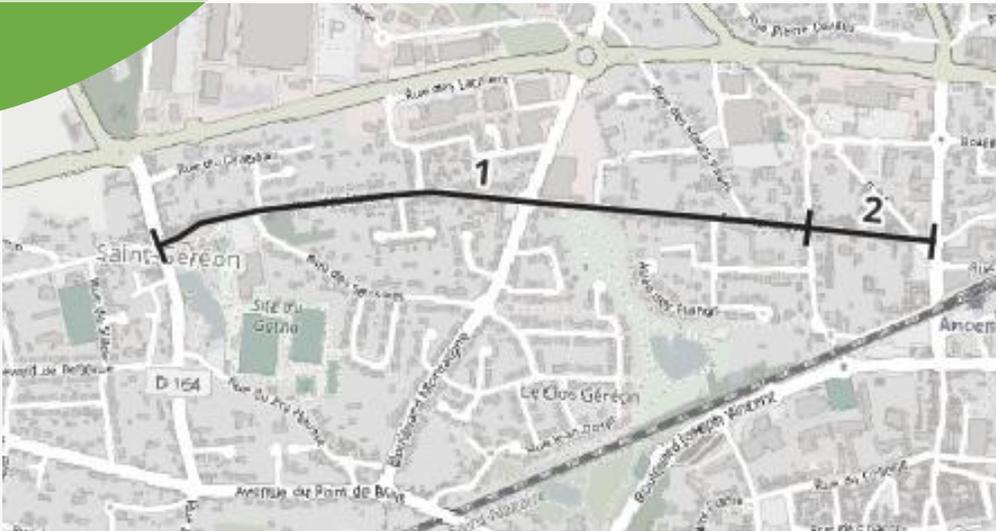


- Potentiel d'usage
- Scolaire
  - Activités ou Emplois
  - Gare ou covoiturage

 250 000,00 €

Aménagements pressentis	
1	Piste (Existante)
2	Piste
3	Piste
★	Points noirs

Rue des Maîtres – rue Urien – Gare



- Potentiel d'usage
- Scolaire
- Activités ou Emplois
- Gare ou covoiturage

Aménagements pressentis

1	Bande
2	Bande



70 000,00 €

Bd Madame de Sévigné



- Potentiel d'usage
- Scolaire
- Activités ou Emplois
- Gare ou covoiturage

Aménagements pressentis

1	Existant
2	Piste
★	Points durs



170 000,00 €

Phase 1 : 4 points

Rue du Pressoir Rouge



- Potentiel d'usage
- Scolaire
- Activités ou Emplois
- Gare ou covoiturage

Aménagements pressentis	
1	Bande

25 000,00 €

Boulevard Guy Cadou



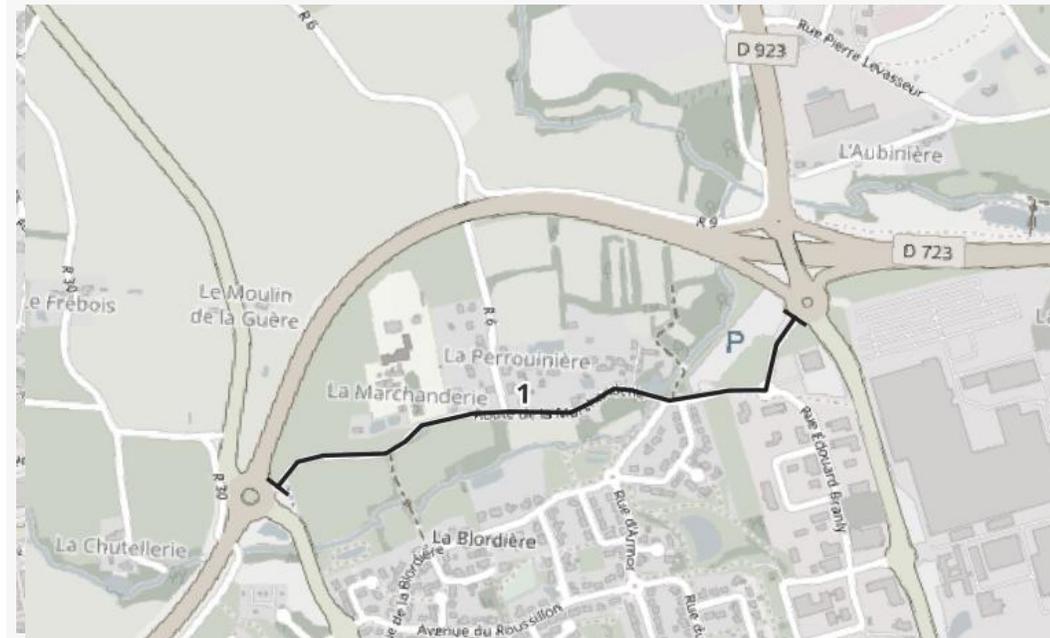
- Potentiel d'usage
- Scolaire
- Activités ou Emplois
- Gare ou covoiturage

Aménagements pressentis	
1	Existant
2	Piste

230 000,00 €

Phase 1 : 4 points

### La Marchanderie

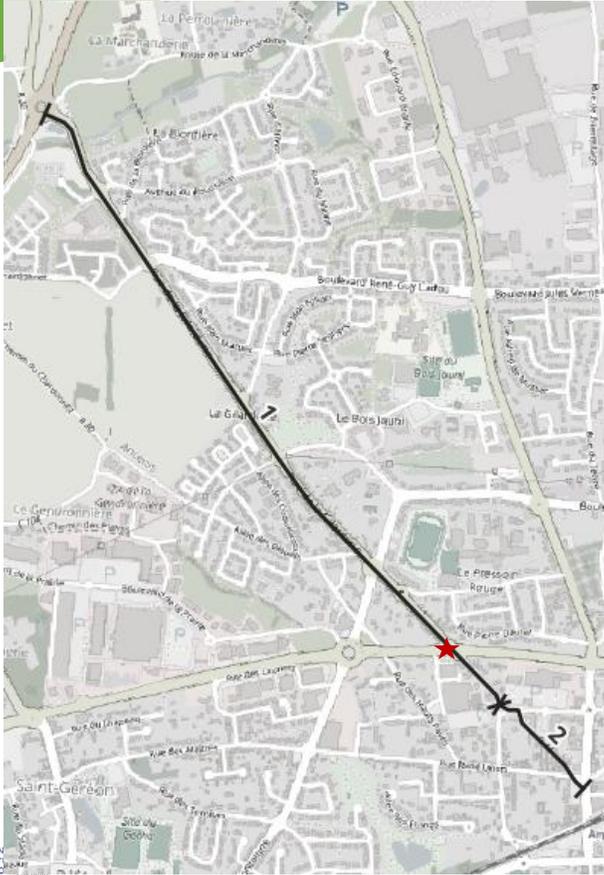


- Potentiel d'usage
- Scolaire
- Activités ou Emplois
- Gare ou covoiturage

Aménagements pressentis	
1	Bande

 50 000,00 €

**Axe Nord/Ouest : Rue de la Gilarderie – Baron Geoffroy – Général Hagron**



Potential d'usage

Scolaire

Activités ou Emplois

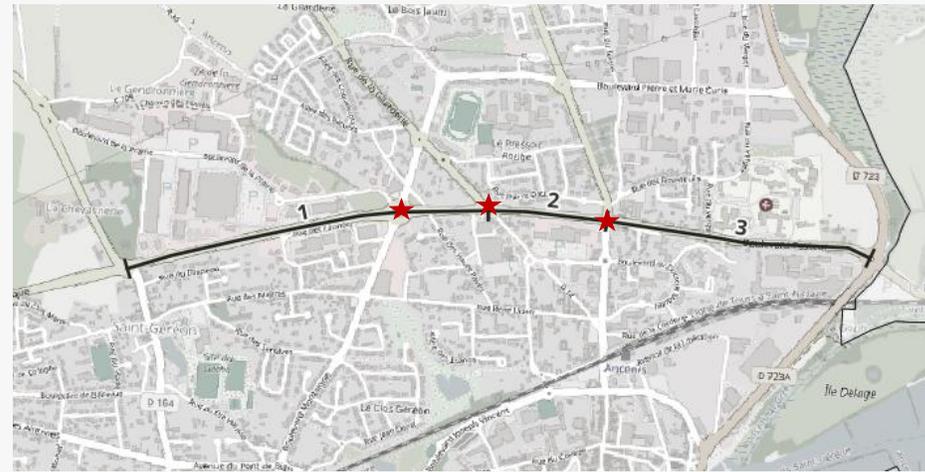
Gare ou covoiturage

**Aménagements pressentis**

1	Piste
2	Marquage
★	Points durs

 925 000,00 €

**Axe Est/Ouest : Bd de l'Atlantique – Bruckenau – Pasteur**



**Aménagements pressentis**

1	Piste
2	Déjà réalisé
3	Existant (interdire le stationnement)
★	Points durs

Potential d'usage

Scolaire

Activités ou Emplois

Gare ou covoiturage

 525 000,00 €

### La Sinandière - La Perrouinière



- Potentiel d'usage ● ○ ○
- Scolaire ● ○
- Activités ou Emplois ●
- Gare ou covoiturage ○

Aménagements pressentis	
1	Jalonnement/ marquage

 80 000 €

### Quai de la Marine



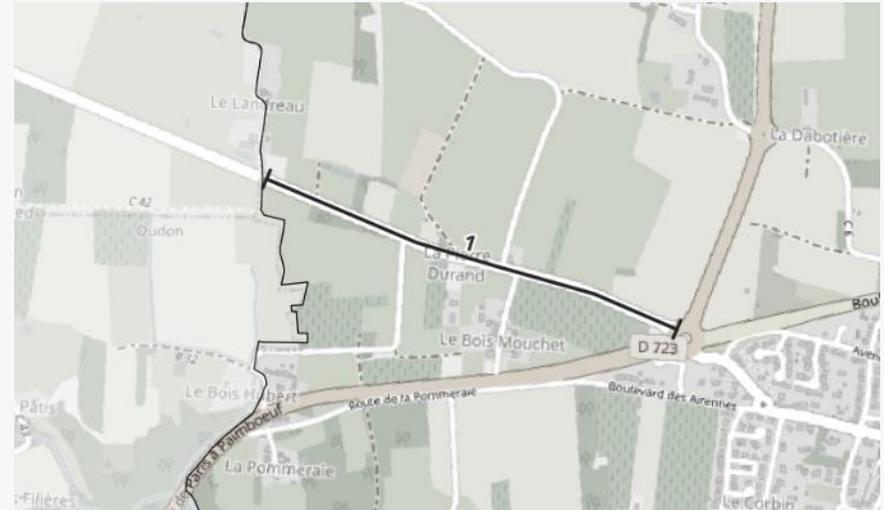
Aménagements pressentis	
1	Piste/estacade



2 160 000,00 €

- Potentiel d'usage ● ○ ○ ○
- Scolaire ○ ○ ○ ○
- Activités ou Emplois ○ ○ ○ ○
- Gare ou covoiturage ●

### Les Loges - Le Landreau (vers Couffé)



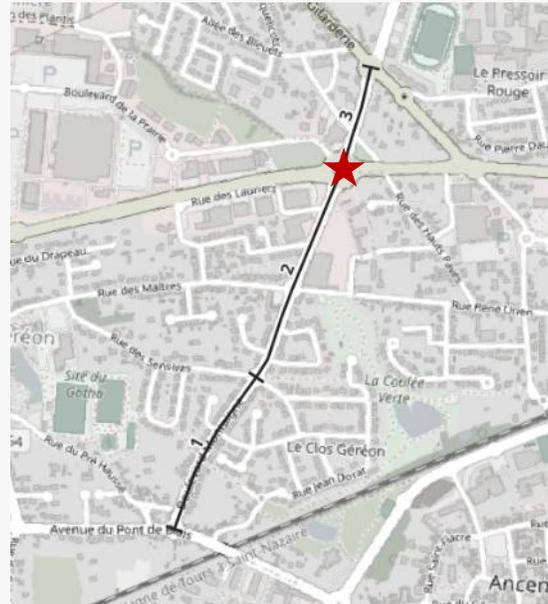
Aménagements pressentis	
1	Piste



415 000 €

- Potentiel d'usage ● ○ ○ ○
- Scolaire ○ ○ ○ ○
- Activités ou Emplois ○ ○ ○ ○
- Gare ou covoiturage ●

### Bd Montaigne – Pressoir Rouge

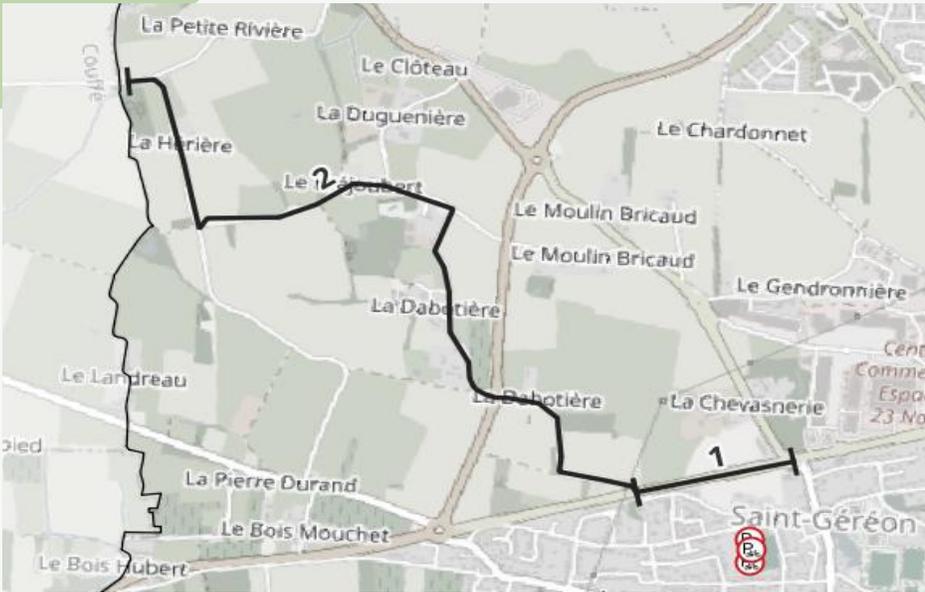


Aménagements pressentis	
1	Piste
2	Bandes cyclables (existantes)
3	Piste
★	Point dur

Potentiel d'usage ● — ○ — ○  
 Solaire ○ — ○  
 Activités ou Emplois ●  
 Gare ou covoiturage ○

 280 000 €

### Bvd de l'Atlantique - La Dabotière



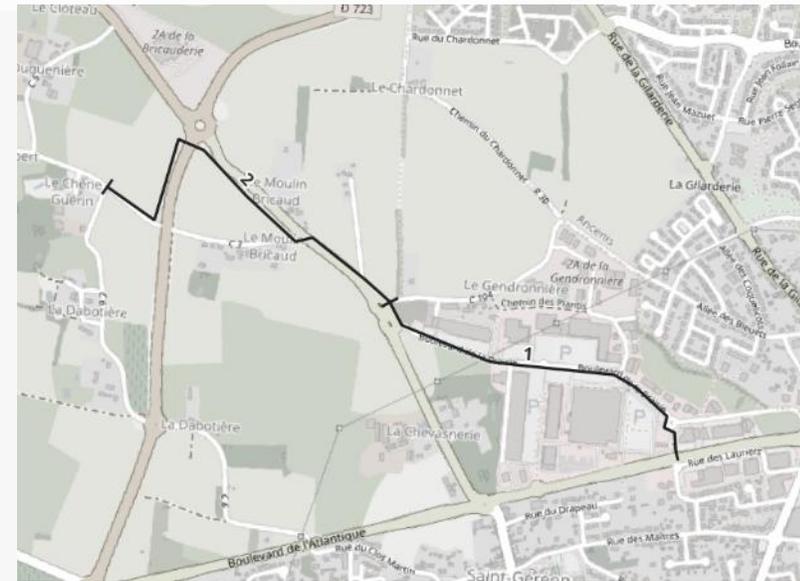
 340 000 €

#### Aménagements pressentis

1	piste
2	Jalonnement / marquage

- Potentiel d'usage ● ○ ○ ○
- Scolaire ○ ○ ○
- Activités ou Emplois ●
- Gare ou covoiturage ○

### Bd de l'Atlantique - La Dugueniere



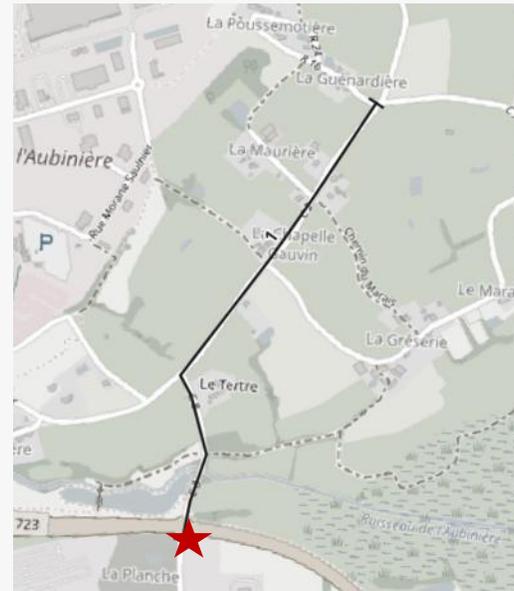
 900 000 €

- Potentiel d'usage ● ○ ○ ○
- Scolaire ○ ○ ○
- Activités ou Emplois ●
- Gare ou covoiturage ○

#### Aménagements pressentis

1	piste
2	piste

### Chapelle Gauvin - La Planche



55 000 €

Aménagements pressentis	
1	Marquage (chaucidou)
★	Point dur

Potentiel d'usage ● ○ ○

Scolaire ○ ○

Activités ou Emplois ●

Gare ou covoiturage ○

## Action n°4 : Mettre en œuvre la généralisation de la zone 30 – les aménagements ponctuels



### Objectifs

Aménager ponctuellement les rues pour réduire les vitesses et sécuriser

### Actions

#### Identifier et prioriser les axes à traiter

- Acquérir un radar de comptage et mesurer les vitesses pratiquées
- Etudier au cas par cas les rues pour réaliser l'aménagement le plus adapté au contexte
- Créer un environnement propice à la réduction des vitesses via un traitement urbain

#### Exemples d'aménagement

- Gérer les intersections en priorité à droite
- Créer des écluses, chicanes ou plateaux
- Installer des bandes rugueuses pour créer un effet visuel de réduction de chaussée
- Gérer du stationnement en alternance pour casser la linéarité d'une voie



Radar pédagogique



Ecluse



Bandes latérales



Temporalité

Phase : II



Investissements

150 000 €



Fonctionnement

Phase 2 : 0,1 ETP

## Action n°5 : Expérimenter l'aire piétonne - dispositif

### Etapas à suivre pour la démarche d'expérimentation de la piétonnisation

1

#### Définir les expérimentations en commissions

- ❑ Etudier les événements possibles à associer à chaque démarche de piétonnisation



3

#### Préparer la piétonnisation

- ❑ Prévoir le mobilier nécessaire à la mise en place de l'expérimentation (barrières, bacs à fleurs, pancarte d'information)
- ❑ Prendre contact avec les parties prenantes (commerçants, concerts, food truck, etc.)
- ❑ Prendre un arrêté municipal



2

#### Informar les parties prenantes

- ❑ Organiser une réunion d'information sur les expérimentations prévues auprès des commerçants et des riverains
- ❑ Et/ou aller à la rencontre directement avec les commerçants pour expliquer la démarche
- ❑ Intégrer le retour d'expérience pour améliorer le dispositif



4

#### Communiquer

- ❑ Créer des affiches de communication pour les commerçants
- ❑ Communiquer dans la presse locale, le site internet et le bulletin municipal

Expérimenter

**Action n°6 : Sécuriser les abords des établissements scolaires**

**Priorisation établie suivant le nombre d'élèves par établissement et la configuration du site**

- Lycée Joubert Maillard** - > rue du Pressoir Rouge
- Collège Cadou** -> Bd Guy Cadou
- Ecole St Louis de Gonzague** -> Rue Barème
- Collège St Joseph et école Camus** - > bd Vincent

**Phase 1**

- Ecole Sévigné** -> bd Ronsard et Sévigné
- Ecole A. Bernard** -> Avenue du Mortier
- Lycée JB Eriau** - > Avenue de la Davray et allée Vicomte de Rohan
- Lycée Briacé** -> route de la Marchanderie
- Ecole du Gotha** -> Rue des Maîtres
- Ecole St Anne** -> Rue Pierre Seghers et bd Ottman

**Phase 2**

## Action n°6 : Sécuriser les abords des établissements scolaires - Boîte à outils

### Description de la mesure

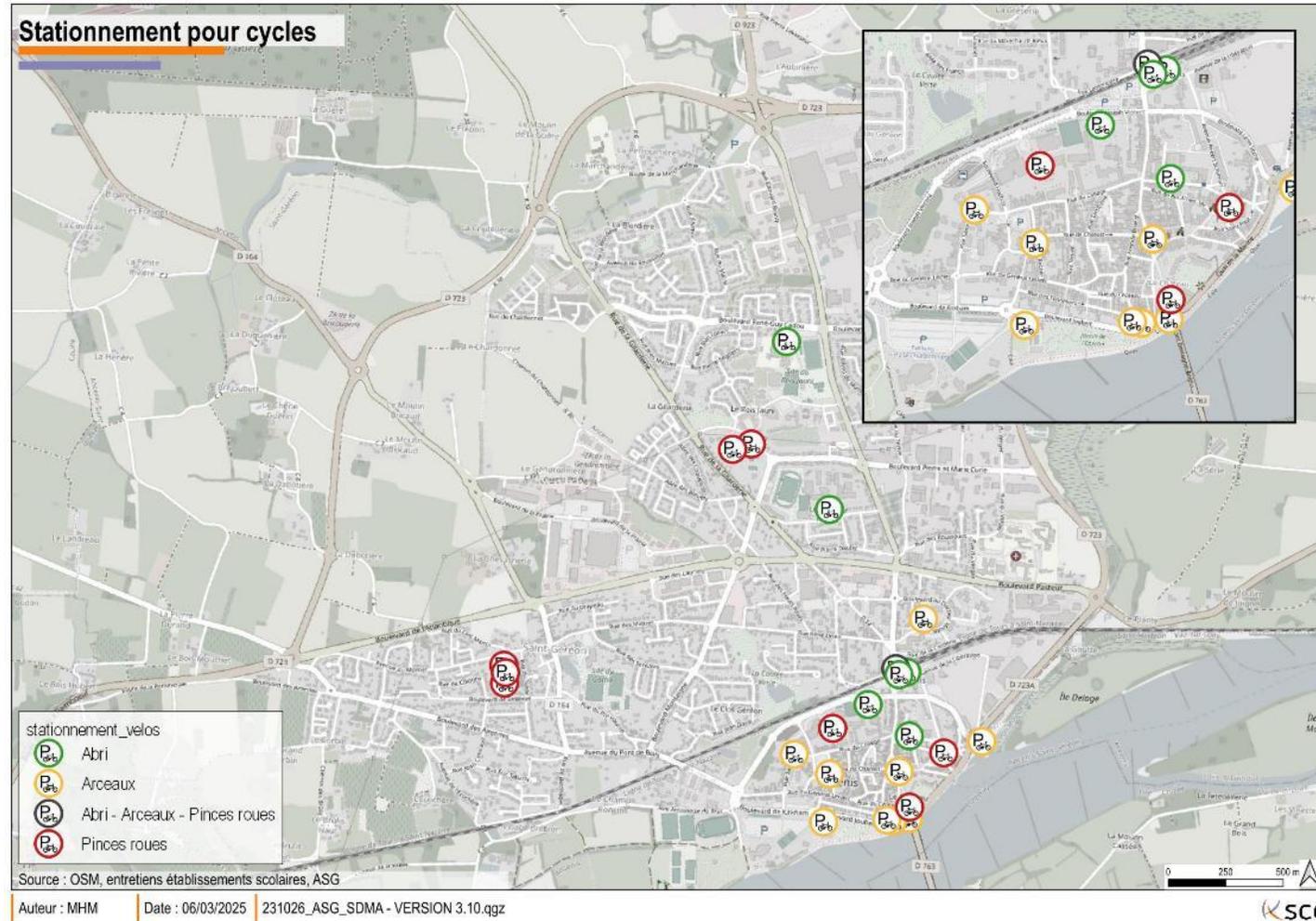
Ci-dessous, les outils/principes envisageables selon les établissements scolaires, à étudier au cas par cas. Les outils peuvent être additionnés ou non.

Trois établissements scolaires font l'objet d'une fiche action dédiée (encadré).

	Ecole Ste-Anne	Ecole St-Louis de Gonzague	Le Gotha	Ecole Albert Camus	Ecole Alexandre Bernard	Groupement Madame de Sévigné	Collège René Guy Cadou	Collège/Lycée St-Joseph
Zone de rencontre	X		X		X	X		
Piétonisation / rue scolaire	?	X	?		X	?		
Dépose minute	X	X	X	X	X	X		X
Totem	X	X	X	X	X	X		
Marquage d'animation	X	X	X		X	X		
Requalification urbaine	X			X		X	X	X

## Action n°10 : Renforcer l'offre de stationnement dédié aux cycles

### Stationnements actuels – liste non exhaustive



## Action n°12.1 : Aménagement de la rue Lamoricière



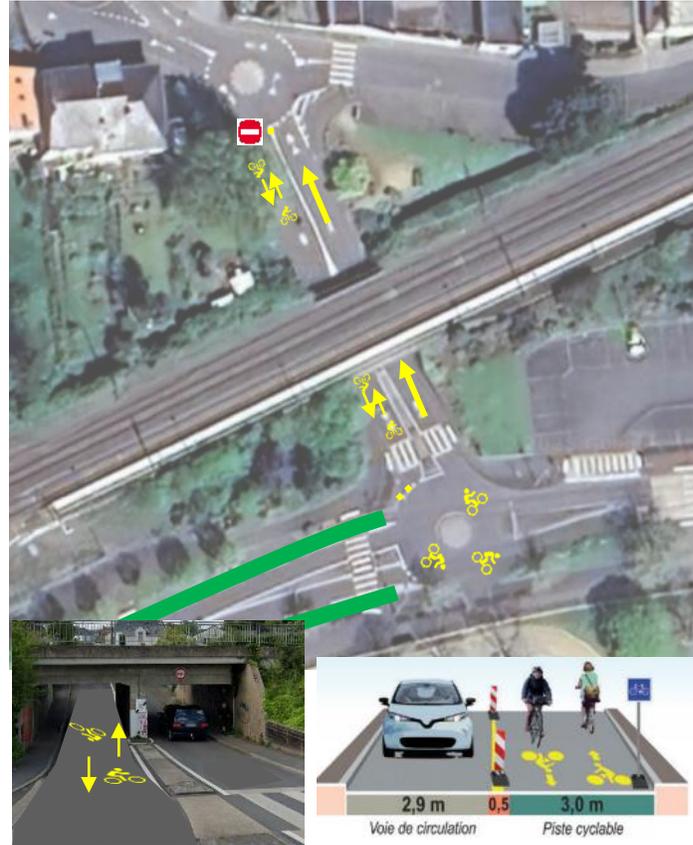
### Objectif

Assurer la sécurité des piétons et cyclistes

### Actions

- Tester pendant 6 mois la mise en sens unique sous le pont en
  - Installant la signalétique verticale et horizontale
- Communiquer auprès de la population et des commerçants (presse, site internet, bulletin municipal, etc.)
- Recueillir l'avis des riverains, les usagers du groupe scolaire au bout de 6 mois via une enquête
- Après la phase de test, pérenniser si les résultats sont concluants > Engager des études de faisabilité et mettre en place un planning de réalisation des travaux

→ Le marquage des aménagements cyclables temporaires est de couleur jaune conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière



Voici les trois principaux dispositifs disponibles avec leurs avantages et inconvénients.



**Tarif unitaire HT**  
50 à 100 €

**Avantages**  
/ Souplesse d'utilisation  
/ Modification  
/ Utile pour ajuster et optimiser les trajectoires

**Inconvénients**  
/ Séparation légère  
/ Susceptible d'être déplacée par véhicules motorisés (PL)  
/ Nécessite une maintenance plus importante



**Tarif unitaire HT**  
40 à 100 €

**Avantages**  
/ Donne la possibilité d'une séparation continue  
/ Poids modulable grâce au lestage à l'eau

**Inconvénients**  
/ Plus cher si utilisé en séparation continue  
/ Masque à la visibilité potentielle pour les gros modèles  
/ Emprise au sol importante réduisant la largeur roulable



**Tarif unitaire HT**  
30 à 40 €

**Avantages**  
/ Visibilité

**Inconvénients**  
/ Ne peut pas être déplacée

**Temporalité**

Phase : I

**Coûts**

1000 € (marquage au sol, balises, panneau)

**ETP**

Phase 1 : 0,2 ETP

## Action n°12.2 : Sécurisation des vélos/piétons rue Clémenceau et rue du Général Hagron



### Objectif

Assurer la marchabilité des trottoirs et la sécurité des cyclistes

### Actions

- ❑ Etudier et tester des solutions de sécurisations vélos et des piétons dans les deux rues
- ❑ **Tester** pendant 6 mois
- ❑ Communiquer auprès de la population et des commerçants (presse, site internet, bulletin municipal, etc.)
- ❑ Recueillir l'avis des riverains/commerçants au bout de 6 mois via une enquête
- ❑ Après la phase de test, pérenniser si les résultats sont concluants > Engager des études de faisabilité et mettre en place un planning de réalisation des travaux



→ La rue est en zone 30 donc le double sens cyclable est la règle, à matérialiser par une bande cyclable



→ La rue est en double sens de circulation  
→ Le stationnement sur trottoir ne permet pas aux piétons de circuler aisément  
→ Aucun aménagement cyclable



Temporalité

Phase : I



Coûts

400 000- 500 000 €

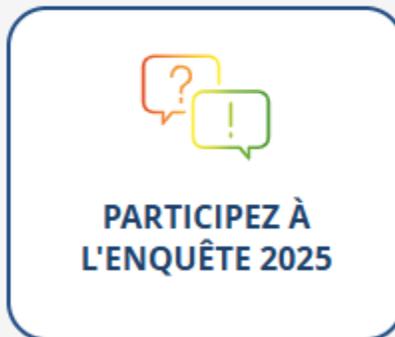


ETP

Phase 1 : 0,2 ETP



CIRCULEZ-VOUS FACILEMENT À VÉLO  
AU QUOTIDIEN ?





## Annexe : Financements mobilisables pour la mise en œuvre du schéma

### Liste des financements mobilisables pour des projets de mobilité durable, de transition écologique et de sécurité routière : actualisable en continu

#### Financement européen

- Fonds Européens de Développement Régional (FEDER)
- Fonds Social Européen (FSE)
- Programme de Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (LEADER)

#### Financement étatique

- Fond de mobilité vert

#### Financement état/région

- Crédits du Contrat de Plan État-Région (CPER)

#### Financement régional

- Appels à projets/subventions régionales

#### Financement départemental

- Plan Vélo Départemental

#### Financement communautaire (COMPA)

- Subventions

#### Autres dispositifs

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) - gérée par les préfetures
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) - Destinée aux communes rurales et aux intercommunalités
- L'ADEME via des appels à projets
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)- destiné à soutenir les initiatives associatives, mais ce fonds peut également financer des actions locales éducatives ou de sensibilisation liées aux mobilités actives.

> Contacter les services compétents de chaque niveau administratif pour obtenir des informations détaillées sur les critères d'éligibilité, les calendriers et les modalités de dépôt des dossiers.